



LIVRET DE FORMATION

UNION DÉPARTEMENTALE DU TARN



2022



équiper pour agir

- I
- 1-** Edito - Patrick GUIRAUD, Secrétaire Général de l'UD CGT 81. *"un droit non utilisé est un droit perdu."*
 - 2-** La formation syndicale, Pourquoi ?
 - 3-** Présentation des nouveaux membres de la Commission formation de l'UD (trombinoscope)
 - 4-** La formation des formateurs
 - 5-** L'architecture de la formation syndicale CGT
 - 6-** Avant la formation ... Qui fait quoi ?
 - 7-** Les demandes de congés formation
 - 8-** La formation comment dois-je m'y prendre ?
 - 9-** La formation syndicale... Et après... Le suivi
 - 10-** La Charte de la Formation Syndicale de l'UD du Tarn
 - 11-** Le Planning prévisionnel des formations de l'UD du Tarn
 - 12-** Les formations de l'Institut Régional du Travail (IRT) à Toulouse

"UN DROIT NON UTILISE... EST UN DROIT PERDU !"

L'Union Départementale avec sa commission formation a souhaité éditer ce livret. Cet outil va permettre à chaque adhérent de la CGT du Département du Tarn de mieux connaître ses droits et de les faire découvrir à d'autres syndiqués et salariés. La formation économique sociale et syndicale est un droit pour tous les salariés. Chacun d'entre-nous dispose de 12 jours mais seulement 10% des syndiqués effectuent une action de formation. Être formé évite que les responsabilités et les décisions reposent sur une minorité de décideurs qui deviennent "des sachants" soi-disant "indispensables".

La formation est un outil pour tous les syndiqués, les dirigeants, les élus et mandatés. Chaque action de formation permet d'être mieux outillé et d'acquérir de nouveaux savoir faire pour convaincre le plus grand nombre du bien fondé de l'action syndicale et ainsi faire face aux enjeux d'aujourd'hui et de demain. Cela permet également de s'émanciper et d'avoir une autre vision sur le travail, la société et le rapport aux autres.

Chaque adhérent grâce à la formation peut enfin prendre pleinement sa place au sein de notre organisation syndicale et ainsi participer à la vie démocratique de la CGT et ne plus en être qu'un simple spectateur. Nous avons l'ambition que chacune et chacun d'entre-nous devienne "Auteur, Acteur et Décideur".

Les formations COGITIEL et collectif de direction sont des modules qui correspondent aux orientations de notre dernier congrès départemental des 15 et 16 janvier 2020 intitulé "une vie syndicale de qualité au service des revendications et des conquêtes !".

Une nouvelle mouture de la Formation Syndicale Générale vient d'être élaborée par la formation confédérale (s'investir à la CGT et participer à la vie de la CGT) et nous la proposons depuis 2021 et cette année, avec des formations tout au long de l'année 2022.

En espérant que cet outil voulu et réalisé par les camarades de la commission formation répondra à tes attentes et que ce travail sera récompensé par de nombreuses inscriptions lors des différentes sessions.

Patrick GUIRAUD,
Secrétaire Départemental de l'UD du TARN



LA FORMATION SYNDICALE... POURQUOI... ? POUR ÊTRE EFFICACE, TOUT SIMPLEMENT !

Quelque soit le gouvernement en place, et les politiques libérales mises en œuvre, nous avons et nous aurons toujours à défendre nos droits individuels et collectifs, contre les attaques permanentes qui ne visent qu'à les affaiblir voire à les faire disparaître.

Il n'y a que deux avenir possibles :
l'émancipation dans le travail et la démocratie, ou alors la soumission et l'exploitation. Cette défense de nos intérêts, quel que soit l'employeur et le statut dans le travail, ne peut donc être effective sans deux préalables.

- La CGT doit créer les conditions de la pensée collective, du débat organisé pour permettre l'action revendicative du plus grand nombre ;
- Chaque syndiqué(e), quel que soit son niveau de responsabilité dans l'organisation, doit pouvoir disposer des outils pour intervenir à tous les niveaux de ce processus et ce, quelle que soit la situation.

Répondre à ces enjeux passe **INCONTESTABLEMENT** LA FORMATION SYNDICALE, qui est l'outil majeur pour donner à nos syndiqués les moyens de s'organiser, d'analyser, de revendiquer et de construire les démarches et actions collectives nécessaires pour **GAGNER** le RAPPORT DE FORCE !

Tout cela donne à la FORMATION SYNDICALE CGT une place nouvelle et un rôle essentiel.

Développer une formation syndicale accessible à tous, répondant aux besoins de chacune et chacun, dès son adhésion et au fur et à mesure de ses responsabilités, puis tout au long de sa vie...

Nous vous proposons de prendre connaissance du plan de formation pour l'année 2022, conçu et proposé par la commission formation de l'UD CGT du Tarn. Nous espérons qu'il répondra à vos attentes.

la cgt

PRÉSENTATION DES NOUVEAUX FOR (ANNÉE 2021)




Bruno PROTIN
DAVIGEL ST SULPCE



Michel CHÉRIF - Hôpital Albi
Responsable QVS UD



Valérie ROUSSILLON
UMT Albi



Muriel MACHADO -
entreprise TOURNIER
UL de Mazamet



Patrick GUIRAUD - VOA
Secrétaire de l'UD



Brigitte LAROCHE - Hôpital Albi
Secrétaire USD Santé



Dimitri COMTE -
Education nationale
co secrétaire Educ Action



Stéphane GLINCKA
Bon Sauveur Albi



Daniel BARRET
Retraité Fonction Publique Territoriale



Martine VANPETEGHEM
Secrétaire syndicat Aides à domicile



J.C. FRAISSE - Educ'Action MAZAMET



Antoine BOURREAU
FAPT
Secrétaire UL de Castres



Françoise SUC Hôpital Albi



LA FORMATION DES FORMATEURS



Si nous voulons une politique de formation dynamique et volontariste au niveau de l'Union Départementale, il nous faut une commission formation dynamique, composée de nombreux militants aux parcours riches d'expériences et variés.

L'arrivée régulière de nouveaux formateurs, devraient dynamiser le travail et la réflexion de la commission.

C'est pour cela que nous avons choisi de proposer chaque année, une formation de formateur, à tous les militants qui ont une expérience syndicale significative, qui ont réalisé la formation "s'impliquer dans la vie de la CGT" et qui manifestent la volonté de former leurs camarades.

Une formation a eu lieu en septembre 2021, la prochaine est programmée en octobre 2022.. Déjà de nombreux camarades ont manifesté leur volonté d'y participer... C'est ainsi que chaque année nous accompagneront une quinzaine de nouveaux formateurs...

Les accompagner signifie de "les lancer dans le grand bain"... *(par le passé des militants se formaient, mais n'avaient pas l'occasion de former une première fois et c'est ainsi que le bénéfice de la formation s'étiolait et se perdait).*

Un suivi régulier sera proposé à partir des premiers bilans d'expériences de formateurs, et des formations de **'renforcement de la pratique de formateur'**, adaptées aux demandes et aux besoins des nouveaux formateurs seront proposées au niveau de notre département. Ces formations seront bien sûr ouvertes aux formateurs plus anciens ayant envie de renforcer certains aspect de leurs pratiques.





L'ARCHITECTURE DE LA FORMATION CGT

L'architecture de la formation syndicale CGT est composée de trois familles de formations complémentaires.

ETRE ACTEUR TOUTE SA VIE

Une colonne vertébrale indispensable pour tous constituée par les formations dites générales. Il s'agit de donner à tous nos syndiqués des bases solides et partagées par tous. L'accès à une culture générale syndicale est indispensable pour être ACTEUR-TRICE dans la bataille des idées en connaissant mieux le fonctionnement de la CGT et du monde dans lequel nous évoluons.

La CGT veut des syndiqués auteur-trices, acteurs-trices et décideur-ses dans l'organisation. Cela nécessite de connaître nos modes de fonctionnement et nos règles de vie basés notamment sur la DÉMOCRATIE et le FEDERALISME

EQUIPER POUR MANDAT

Former pour assurer pleinement un mandat donné par le syndicat, dans ou hors de l'entreprise. Etre élu(e) CSE dans l'entreprise, aux futurs CSA, conseiller du salarié ou mandaté par la CGT dans un organisme interprofessionnel, cela ne s'improvise pas. Bien sûr il y a la transmission par ceux et celles qui occupent

La formation au mandat permet d'aborder les savoirs nécessaires, ainsi que la conception que porte la CGT... En résumé ce qu'attend la CGT de sa représentation dans les instances ou organismes concernés.

EQUIPER POUR RESPONSABILITE

Former pour participer à la vie de l'organisation dans une responsabilité. Les militants qui s'impliquent dans le fonctionnement de la CGT à quelque niveau que ce soit (Union Locale, Union Départementale, Comité Régional, Fédération ou Confédération) permettent d'assurer le lien indispensable entre les syndiqué(e)s et la CGT. Assurer partout la mise en oeuvre de notre démarche syndicale vers les salariés.

Chaque prise de responsabilité doit s'accompagner d'une formation qui permet de connaître nos pratiques et d'être plus efficaces.

DECOUVRIR la CGT

Objectif général :
Les salarié.e.s seront en capacité d'identifier la richesse créée par leur travail et l'importance de se syndiquer à la CGT.

Identifier en quoi leur travail crée des richesses et comment elles sont accaparées.

Identifier l'importance de s'impliquer dans l'action collective, et de se syndiquer à la CGT.

Module en présentiel
(2 heures)

Module en ligne
www.cgt.fr
(30 minutes)

S'IMPLIQUER dans la CGT

Objectif général : Les nouveaux/elles syndiqué.e.s seront en capacité d'identifier l'organisation de la société et leur place dans la CGT.

Identifier en quoi consiste la mondialisation. Déterminer la place du travail salarié dans ce système, le lien de subordination. Identifier quelques conséquences du système capitaliste mondialisé.

Identifier les champs de la vie sociale concernés par l'action syndicale et l'importance de cette action, du local à l'international, pour conquérir de nouveaux droits.

Identifier les principes de vie démocratique de la CGT, notre démarche revendicative et les principes de vie du syndicat dans l'entreprise. Se situer dans la CGT.

Module en présentiel
(1 journée)



Diapo Presentation du cours de Formation pptx - PowerPoint Laure Malleval

Transitions Animations Diaporama Révision Affichage Aide Dites-nous ce que vous voulez faire

Police Paragraphe Dessin Organiser Styles rapides Remplissage Contour Effets Rechercher Remplacer Sélectionner Édition

PARTICIPER à la vie de la CGT

- Module 1 :** en présentiel (3 jours)
 - Comprendre la société capitaliste pour mieux la combattre**
 - Les principales caractéristiques de la société capitaliste mondialisée et ses conséquences sociales et environnementales
 - Le fonctionnement du système capitaliste, les acteurs et leurs prérogatives
- Module 2 :** en présentiel (2 jours)
 - Organiser les salarié.e.s du local à l'international**
 - L'action syndicale du lieu de travail à l'international
 - La CGT, nos valeurs, nos principes fondamentaux, et notre mode d'organisation
- Module 3 :** en présentiel (3 jours)
 - La démarche revendicative pour de nouvelles conquêtes sociales**
 - Elaborer les revendications avec les salarié.e.s à partir du travail
 - La représentation des salarié.e.s et la négociation collective
 - Communiquer pour porter nos revendications

ez pour ajouter des notes

Notes Commentaires

32°F 09:30 16/12/2021

8

AVANT LA FORMATION... QUI FAIT QUOI ?

AVANT LA FORMATION

Entre 1 et 2 mois
avant

Le.la syndiqué.e

Adresse sa fiche
d'inscription
validée par son
syndicat à l'UD

Fais une demande
d'autorisation
d'absence à son
employeur

S'engage
à suivre la
formation

1 mois avant le début de la formation

Entre 1 et 2 mois
avant

Le syndicat

Valide l'inscription

S'engage à régler
les frais inhérents à
la formation

Veille à la
participation
du syndiqué

1 mois
avant

**L'Union
Départementale**

Envoie la
confirmation de la
tenue de la
formation au
syndiqué

Veille à la tenue
du dossier
administratif en
cas de contrôle

Met en place
les conditions
nécessaires à la
formation

LES DEMANDES DE CONGÉS DE FORMATION ÉCONOMIQUE SOCIALE ET SYNDICAL

Le congé est accordé sur demande des salariés.

Il est de droit.

La demande doit être faite par écrit et sur papier libre au directeur/chef de service/employeur le plus tôt possible et au moins 30 jours avant le début de la formation.

Attention !

C'est le ou la syndiqué(e) qui doit faire cette démarche. (il s'agit d'un droit individuel).

Dans la fonction publique, contrairement aux demandes d'autorisation d'absence pour des raisons syndicales, toute demande de convocation par votre hiérarchie est un abus de pouvoir.

Par contre, à la fin du stage, il sera remis un certificat de présence à tous les stagiaires que ceux-ci et celles-ci remettront à leur hiérarchie.

Le congé est réputé accordé :

- en l'absence de réponse au plus tard 15 jours avant le début du stage, dans la Fonction Publique.
- 8 jours après la demande s'il n'y a pas de réponse dans le secteur privé.

Dans le secteur privé vous devez vous assurer que votre demande a bien été reçue, soit par un récépissé de son dépôt, soit en l'envoyant par lettre recommandée avec A/R.

La Formation :

Comment dois-je m'y prendre ?



PROCÉDURE DE DEMANDE DE CONGÉ DE FORMATION ÉCONOMIQUE SOCIALE ET SYNDICALE

Les salariés doivent voir avec leur syndicat pour examiner les formations proposées et, en adéquation avec le projet de la CGT "équiper pour agir", l'utilité de la formation économique pour le syndiqué.

Le syndiqué s'inscrit le syndiqué à la formation syndicale souhaitée auprès de l'organisateur de la formation (UL-UD-FD-CR-CFD, etc...) au moins 1 mois et 15 jours avant.

En même temps, le syndiqué fait une demande de congé formation économique sociale et syndicale auprès de son employeur (le modèle vous sera adressé par mail).

L'employeur a un délai de 8 jours à compter de la réception de la demande pour refuser ou demander son report. Les seuls motifs valables sont :

- le délai de 30 jours est-il respecté ?
- le quota individuel de formation (12 ou 18 jours/an) est-il respecté ?
- l'organisme de formation est-il habilité/agréé ?
- le quota global de l'entreprise est-il respecté ?
- le quota d'absences simultanées de l'entreprise est-il respecté ?
- les nécessités de service permettent-elles d'autoriser l'absence ?

REPONSE NEGATIVE
REFUS DU CONGÉ

REPORT DU CONGÉ

OUI
ACCEPTATION
DU CONGÉ

Consultation du CE ou du CSI

L'AVIS DU CE ou du CSE
EST-IL FAVORABLE AU
REFUS ?

EN CAS DE REFUS OU DE REPORT L'EMPLOYEUR DOIT JUSTIFIER DES MOTIFS PAR ÉCRIT AU SALARIÉ.

SI L'EMPLOYEUR N'ÉCRIT PAS AU SALARIÉ DANS LE DÉLAI DE 8 JOURS, CELA CONSTITUE UN **REFUS DU CONGÉ** ET DE LA PROROGATION DU SALAIRE.

Une fois la réponse formulée par l'employeur, le stagiaire confirme ou infirme impérativement son inscription auprès de l'UD. Ne pas aviser l'organisateur revient à ne pas être inscrit.

Les stagiaires résidant dans un même périmètre de 5 kilomètres ou ceux se trouvant sur le trajet du lieu de la formation s'efforceront de mutualiser les moyens de locomotion afin de réduire les frais de déplacement. Sauf impossibilité, le remboursement des frais de déplacement pourra être réduit de moitié par l'organisateur.

L'Union Départementale assume l'organisation logistique (convocation des stagiaires, salle et matériel, restauration, etc...) de chaque formation et en supporte les coûts.

Une convocation est adressée par l'organisateur au plus tard 15 jours avant la date prévue du stage, à chaque

A NOTER :

la formation syndicale est une priorité de l'Union Départementale du TARN.

Les formations organisées par l'Union Départementale CGT sont prioritaires notamment dans l'utilisation des locaux au service de la formation (cuisine, patio, salle de formation, garage...)

La formation syndicale CGT est adaptée à chaque syndiqué et doit, pour cela, faire l'objet d'un suivi particulier de nos directions syndicales. Chaque syndicat doit être en mesure de savoir quelles formations ont été suivies par leurs syndiqués.

Et surtout vers quelles formations les orienter pour pouvoir être en capacité d'exercer au mieux leurs différents mandats qu'ils soient dans l'entreprise, la collectivité, au syndicat ou dans toutes structures de la CGT.

Pour ce faire, le CoGiTiel est l'outil adapté au suivi de ces formations car il est consultable par tous et par exemple quand un camarade, vient de prendre des responsabilités, on peut l'orienter rapidement vers les formations correspondantes.

On peut également assurer un meilleur suivi des formations à plusieurs étapes, style Niveau I et Niveau II et ne pas laisser passer des années entre ces formations.

Encore trop peu de syndicats renseignent l'outil et il est difficile de l'utiliser pleinement. L'UD du Tarn a choisi de prioriser l'utilisation de COGITIEL par les syndicats, et ainsi de former les militants en charge du suivi des syndiqués.

Charte de la formation syndicale de l'union départementale du Tarn

Cette charte a pour objet d'établir les règles de vie entre les différents acteurs de la formation syndicale de l'UD du Tarn afin d'assurer dans les meilleures conditions, la préparation, la tenue et le suivi des formations dans un cadre budgétaire établi.

LES ACTEURS DE LA FORMATION

- **Les syndiqués :**

Chaque syndiqué a le droit *(pour ne pas dire le devoir)* de former. Il est acteur de sa formation c'est à dire que la CGT le met en situation de construire ses propres connaissances ; la CGT "équipe pour agir" chacun de ses syndiqués.

- **Les syndicats :**

Ils assurent le suivi du parcours de formation continue des syndiqués. Ils sont responsables de l'information de leurs syndiqués en matière de formation. Ils expriment les besoins particuliers en terme de formation auprès de la Responsable de la Formation Syndicale.

- **Les Organisations Territoriales Interprofessionnelles :**

Chaque organisation territoriale qui souhaite assurer en son sein des formations sous la responsabilité de l'UD adhère aux dispositions de la présente charte. A titre, l'organisation accède aux différents types de financements prévus pour la formation syndicale.

Chaque organisation prend contact avec la Responsable Départementale de la Formation préalablement à l'établissement du plan de formation de l'année à venir *(idéalement au mois de juin)*.

- **L'Union Départementale :**

Selon les textes en vigueur (loi de 1985 et décrets annuels), seule l'Union Départementale est habilitée par délégation du pôle de Formation Syndicale Confédérale, à dispenser la formation économique, sociale et syndicale.

Elle désigne Comme référente formation, la Responsable Départementale de la Formation dont le rôle consiste à animer, coordonner les travaux de la Commission Formation tant sur le plan pédagogique, administratif que financier.

La commission formation est composée du RFS, ainsi que des formateurs, intervenants et de membres désignés par la CE de l'UD.

Elle est chargée d'assurer la programmation, la préparation et la tenue des stages conformément au plan de formation.

- **Les formateurs et intervenants :**

Tout syndiqué qui souhaite transmettre ses connaissances peut devenir formateur ou intervenant.

Un intervenant : un syndiqué qui, compte-tenu de son expérience, souhaite intervenir dans une action de formation sur un sujet qu'il maîtrise particulièrement.

Pour être considéré comme tel, l'intervenant intégrera une équipe de formation, et participera à la préparation de la formation.

L'équipe déterminera avec l'intervenant les modalités de son implication dans l'animation de la formation.

A court terme, l'intervenant sera invité à suivre la formation "*intervenir dans une action de formation*", proposée par le pôle de formation confédérale.

Un formateur est un syndiqué intéressé par la formation et en capacité de dispenser toute action de formation. Pour devenir formateur le syndiqué aura suivi le stage "*s'impliquer à la vie de la CGT*" et **sobligatoirement** formation de formateur dispensée par l'UD une fois par an.

CALENDRIER DES FORMATIONS CGT DU TARN - 2ème semestre

Juillet		Août		Septembre		Octobre		Novembre		Décembre	
1 V	S'impliquer CGT Albi	1 L		1 J		1 S		1 M		1 J	Participer à la vie de la CGT CASTRES
2 S		2 M		2 V		2 D		2 M		2 V	
3 D		3 M		3 S		3 L	S'impliquer CGT BS	3 J		3 S	
4 L		4 J		4 D		4 M		4 V		4 D	
5 M		5 V		5 L	COMMISSION FORMATION 2023	5 M		5 S		5 L	
6 M		6 S		6 M		6 J		6 D		6 M	Participer à la vie de la CGT
7 J	Réunion création formation négoc CSE	7 D		7 M		7 V		7 L		7 M	de la CGT
8 V		8 L		8 J		8 S		8 M		8 J	Module 1 & 2
9 S		9 M		9 V		9 D		9 M	Communiquer pour gagner	9 V	
10 D		10 M		10 S		10 L		10 J		10 S	
11 L		11 J		11 D		11 M		11 V	Férié	11 D	
12 M		12 V		12 L		12 M		12 S		12 L	
13 M		13 S		13 M		13 J	FORMATION NEGOC PROTOCOLE	13 D		13 M	Prise de mandat Conseiller Prud'homme du 12 au 16
14 J		14 D		14 M		14 V		14 L	FORMATION SSCT ALBI du 14 au 18	14 M	
15 V		15 L		15 J	FORMATION	15 S		15 M		15 J	S'impliquer CGT Albi
16 S		16 M		16 V	ATMP	16 D		16 M		16 V	
17 D		17 M		17 S		17 L		17 J	Participer à la vie de la CGT CASTRES	17 S	
18 L		18 J		18 D		18 M	FORMATION DE FORMATEURS	18 V		18 D	
19 M		19 V		19 L		19 M		19 S		19 L	
20 M		20 S		20 M		20 J		20 D		20 M	
21 J		21 D		21 M		21 V		21 L		21 M	
22 V		22 L		22 J		22 S		22 M		22 J	
23 S		23 M		23 V		23 D		23 M		23 V	
24 D		24 M		24 S		24 L		24 J	FORMATION NEGOC PROTOCOLE CASTRES	24 S	
25 L		25 J		25 D		25 M		25 V		25 D	
26 M		26 V		26 L		26 M		26 S		26 L	
27 M		27 S		27 M		27 J	S'impliquer CGT Albi	27 D		27 M	
28 J		28 D		28 M	COLLECTIF	28 V		28 L		28 M	
29 V		29 L		29 J	de	29 S		29 M	Participer à la vie de la CGT CASTRES	29 J	
30 S		30 M		30 V	DIRECTION	30 D		30 M		30 V	
31 D		31 M				31 L				31 S	

Consulter le site internet de l'IRT :
<https://irt.univ-tlse2.fr>

L'Institut Régional du Travail d'Occitanie, créé en 2003, est une composante autonome de l'Université Toulouse - Jean Jaurès.

La création des instituts du travail s'enracine dans le mouvement d'éducation populaire et ouvrière, hérité de l'après-guerre en France.

Dans ce droit fil, l'Institut Régional du Travail d'Occitanie a pour but de contribuer à la promotion individuelle et collective des salarié.es et à l'avènement d'une société plus juste et plus démocratique. Ces valeurs sont partagées par l'Université Toulouse - Jean Jaurès et le mouvement syndical.

► Sa double mission :

- Organiser la formation universitaire des syndicalistes des trois principales confédérations syndicales de salarié-es (CFDT, CGT, FO) afin qu'ils/elles puissent exercer efficacement leur mandat dans un environnement de plus en plus complexe.
- Développer la recherche en sciences humaines et sociales du travail au plus près de la demande sociale.

► Les activités de l'Institut :

L'Institut initie des recherches et des projets innovants socialement. Il organise des colloques sur les questions du travail - dont l'égalité professionnelle femmes/hommes et la prévention de la santé et de la sécurité au travail - sur l'emploi, la formation professionnelle, le développement économique du territoire, en étroite collaboration avec les enseignant.es chercheur.es de l'Université Toulouse - Jean Jaurès, les syndicalistes, les entreprises. L'Institut s'appuie pour cela sur des partenariats avec les acteurs institutionnels : FSE, DREETS, Région Occitanie, DRDFE.

♦ Pour qui ?

Les formations universitaires et interdisciplinaires en sciences humaines et sociales du travail (sociologie, économie, droit, psychosociologie...) s'adressent aux membres des organisations syndicales (CFDT, CGT et FO) de la région Occitanie. Les militant.es bénéficiant des formations de l'Institut exercent des responsabilités dans leur syndicat, différentes fonctions au sein d'entreprises ou d'administrations de la région Occitanie et siègent dans des instances paritaires ou de consultation.

♦ Comment s'inscrire ?

Les syndicalistes intéressé.es par une formation doivent adresser une demande d'inscription à leur organisation syndicale (CFDT, CGT, FO), qui la transmettra à l'Institut.

L'Institut adresse en suivant une convocation accompagnée d'un dossier administratif (format pdf ou word) à compléter par le/la stagiaire.

COORDONNÉES COMPLÈTES :

IRT OCCITANIE
UNIVERSITÉ TOULOUSE - JEAN JAURÈS (*)
5 ALLÉE A. MACHADO
31 058 TOULOUSE CEDEX 9
TEL. : 05 61 50 25 74
E-MAIL : IRT@UNIV-TLSE2.FR

(*) LES LOCAUX DE L'INSTITUT SE SITUENT DANS LE BÂTIMENT OLYMPE DE GOUGES
(REZ-DE-CHAUSSÉE, PORTES S0005 À S0010)

un peu d'histoire...

L'Institut Régional du Travail d'Occitanie

Le Comité régional CGT a contribué activement à la création de l'Institut régional du travail d'Occitanie, composante de l'université Toulouse Jean Jaurès, en engageant une démarche commune des organisations syndicales de la région.

Né de cette volonté unitaire, l'IRT s'inscrit dans le mouvement d'éducation populaire qui s'est développé en France après la seconde guerre mondiale. Son fonctionnement s'appuie sur un partenariat original et paritaire entre les universitaires et les organisations syndicales au sein d'un conseil d'administration.

Le Comité régional CGT Occitanie propose, dans le cadre de l'IRT, une offre de formation au plus près des problématiques et des questions nouvelles qui traversent le territoire régional. De ce fait, il dispose d'une expérience et d'une expertise qu'il met à la disposition des militants-es intéressés-es par une formation universitaire en vue d'une action syndicale plus efficace.

Le Comité régional CGT inscrit sa démarche dans les missions de l'IRT qui sont:

*se former
pour mieux agir*

les formations

Les formations IRT représentent un investissement syndical destiné à des camarades pour qu'ils/elles enrichissent ensuite les pratiques syndicales de ces connaissances renouvelées.

Les formations IRT ne remplacent pas les formations syndicales intra qui constituent des pré requis. Elles viennent les compléter par un approfondissement des problématiques syndicales, l'approche de questions de société et d'actualité en intégrant la dimension régionale.

Elles s'appuient autant que possible sur deux sources:

- les apports en sociologie, économie, droit social, géographie, psychologie...
- d'encadrant(e)s-chercheur(e)s et les compétences de syndicalistes.

Les camarades qui participent aux formations IRT ont leur frais d'hébergement, de restauration et de déplacement pris en charge par l'IRT.

Les contenus des formations IRT présentés sont indicatifs. Ils peuvent évoluer en fonction de la demande syndicale.

Aucune inscription ne sera prise en compte si elle n'est pas validée au préalable par votre Union Départementale CGT.

C'est votre UD qui transmettra ensuite votre inscription au Comité Régional CGT Occitanie.

Pour se faire, renvoyer le bulletin dûment compléter à :

- UD CGT 09 : 17 place Albert Tournier, 09 100 PAMIERS - Email : udcgt.09@wanadoo.fr
- UD CGT 11: Bourse du Travail, 15 rue Voltaire, 11 000 CARCASSONNE - Email : ud.cgt.aude@wanadoo.fr
- UD CGT 12 : 50 rue Raynal, BP 826, 12 008 RODEZ – Email : ud.cgt.aveyron@wanadoo.fr
- UD CGT 30: Bourse du Travail, ZI de St Cézaire, 1300 avenue Georges Dayan, 30900 NÎMES - Email : ud30@cgt.fr
- UD CGT 31 : Bourse du Travail, 19 place Saint Sernin, BP 7094, 31 070 TOULOUSE CEDEX 7 – Email : ud31@cgt.fr
- UD CGT 32: Bourse du Travail, 28, Rue Gambetta, 32003 AUCH – Email : administratif.cgtgers@orange.fr
- UD CGT 34: 474 allée Henri II de Montmorency, 34000 MONTPELLIER - Email : ud34@cgt.fr
- UD CGT 46: 34 place Claude Rousseau, 46000 CAHORS – Email : ud46@cgt.fr
- UD CGT 48: Espace Jean-Jaurès, 10 rue Charles Morel, 48000 MENDE - Email : ud48@cgt.fr
- UD CGT 65: Bourse du Travail, Place des droits de l'homme, 65 000 TARBES - Email : ud65@cgt.fr
- UD CGT 66: Bourse du Travail, Place Rigaud, 66000 PERPIGNAN - Email : udcgt66@wanadoo.fr
- UD CGT 81: Bourse du Travail, 9 place Fernand Pelloutier, 81 000 ALBI - ud81@cgt.fr
- UD CGT 82: 17 rue Albert, 82000 MONTAUBAN - secretariat@ud-cgt82.fr

Pour rappel : Les camarades qui participent aux formations IRT ont leur frais d'hébergement, de restauration et de déplacement pris en charge par l'IRT (dans la limite du plafond de l'IRT).

Coopérative d'édition et d'impression Coopérative CGT Midi-Pyrénées - 330 TOULOUSE - 11 rue de la République - 31000 TOULOUSE

Bulletin de participation

Nom : Prénom :
 mobile [] e-mail :
 Adresse :
 Code Postal [] [] [] [] [] [] Ville :
 Syndicat :

Je participe à la formation (cocher la case correspondante) :

<input type="checkbox"/>	Les 7 et 8 mars 2022	Crise du capitalisme
<input type="checkbox"/>	Les 29 et 30 mars 2022	La bataille idéologique et le pouvoir des mots
<input type="checkbox"/>	Les 16 et 17 mai 2022	Les Scops, quels enseignements ?
<input type="checkbox"/>	Les 8 et 9 juin 2022	Le travail, une valeur ?
<input type="checkbox"/>	Les 4 et 5 juillet 2022	Laïcité et syndicalisme
<input type="checkbox"/>	26 et 27 septembre 2022	Syndicalisme révolutionnaire et mouvements sociaux : complémentarité ou opposition ?
<input type="checkbox"/>	25 et 26 octobre 2022	Analyse et impact de la loi de 2008 sur le syndicalisme de transformation sociale : enjeux et perspectives
<input type="checkbox"/>	30 et 1 ^{er} décembre 2022	Violences sexistes et sexuelles au travail

